

## Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 20 juin 2013

Monsieur le président,

Le contexte général de politique économique et sociale n'est plus le même qu'en 2012. Depuis l'accord sur l'emploi, la France est en récession, le taux de chômage ne cesse de grimper alors que les services publics sont déjà à bout de souffle : les suppressions d'effectifs continuent au prétexte de redéploiement, le gel des traitements est maintenu pour la 3ème année consécutive, les moyens de fonctionnement continuent leur chute, les conditions de travail se dégradent avec le même rythme.

Après le DOS (Document d'Orientation Stratégique) en 2009, après les GEM (Groupes d'Expression Métier) en 2012, voici donc la démarche stratégique initiée par le directeur général pour justifier les futures restructurations et suppressions d'emplois (2023 en 2013). Le Directeur Général élabore sa « démarche stratégique » en conformité avec l'acte III de la décentralisation et c'est ainsi que la synthèse d'étape des remontées du réseau préconise: une réorganisation à terme le réseau des petites structures conservées en milieu rural (trésoreries dont SIE/SIP) en les fusionnant, ou les rapprochant par bloc de deux ou trois avec désignation d'un comptable chef de file. Fusionner les postes comptables, dont les SIP, ou services de même nature implantés sur le même site, faire évoluer le maillage des trésoreries sur la base de la carte intercommunale.

En effet, la RGPP ne s'est pas arrêtée, elle a été remplacée par la MAP. Les suppressions d'effectifs continuent au prétexte de redéploiement, le gel des traitements est maintenu pour la 3ème année consécutive (préannonce pour 2014 et 2015), les moyens de fonctionnement continuent leur chute, les conditions de travail se dégradent avec le même rythme.

Le présent CTL comporte à son ordre du jour les premières déclinaisons locales de la démarche stratégique : fusion des IFU de Tourcoing nord, réorganisation de réseau suivant la réorganisation de l'intercommunalité, présentation du SPSI qui impacte fortement les service en résidence sur Lille.

La présentation du tableau de bord de veille sociale pour la première année traduit bien les difficultés d'exercice des missions par les agents et de la dégradation des conditions de travail tant au travers des jours de congés imputés sur les CET, les écrêtements des horaires variables et les arrêts de maladie .Nous attendons une synthèse national pour mieux analyser le positionnement du département du Nord sur ce plan.